

Actualité fiscale - Nos sélections au 15 novembre 2012

Articles

1.	Une exit tax vraiment conforme au droit européen ?, Option finance n° 1196 du 12 novembre 2012, p. 5.
2.	Pacte de compétitivité : Les entreprises auraient préféré une baisse des charges, par Guillaume Benoit, Option finance n° 1196 du 12 novembre 2012, pp. 12-15.
3.	Baisse de la déductibilité des frais emprunts : quel impact sur les sociétés cotées ?, par Marie Lafourcade, Option finance n° 1196 du 12 novembre 2012, pp. 16-18.
4.	L'investissement dans une activité économique ou le parcours du combattant du cédant réinvestisseur (1 ^{ère} partie), par Olivier de Saint Chaffray et Thomas Laumière, Option finance n° 1196 du 12 novembre 2012, pp. 28-29.
5.	La révision des valeurs locatives des locaux professionnels sur les rails, par Florent Ruault, Option finance n° 1196 du 12 novembre 2012, p. 30.
6.	Prix de transfert : le secret professionnel est-il compatible avec le principe de pleine concurrence ?, par Franck Berger et Terence Wilhelm, Option finance n° 1196 du 12 novembre 2012, pp. 31-32.
7.	La comptabilisation des opérations de couverture selon la norme IFRS 9, par Lionel Escaffre, Option finance n° 1196 du 12 novembre 2012, p. 37.
8.	TVA : Gestion de portefeuille (CJUE, 19/07/12, aff. C-44/11, Deutsche Bank AG, dans l'actualité fiscale du 02/08/12), FR n° 42 du 9 novembre 2012, § 1.
9.	Consolidation au sein d'un groupe du paiement de la TVA, FR n° 42 du 9 novembre 2012, § 2.
10.	Notion de résident (CE, 26/09/12, n° 346556, Tedesco, dans l'actualité fiscale du 18/10/12), FR n° 42 du 9 novembre 2012, § 4.
11.	Financement de la sécurité sociale pour 2013 : Première lecture AN, FR n° 42 du 9 novembre 2012, § 13.
12.	Pacte de compétitivité, FR n° 42 du 9 novembre 2012, § 14.
13.	Panorama des redressements fiscaux, FR n° 42 du 9 novembre 2012, § 15 et 16.

14.	Projet de loi de finances pour 2013 : De nouvelles mesures défavorables aux entreprises !, FR Comptable n° 11 de novembre 2012, § 1.
15.	Prélèvement forfaitaire libératoire : Une dette à constater au moment de la mise en paiement des dividendes, FR Comptable n° 11 de novembre 2012, § 2.
16.	Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2013 : Zoom sur les dispositions relatives aux prélèvements sociaux, FR Comptable n° 11 de novembre 2012, § 7.
17.	Déclarations de franchissements de seuils : Assimilation des instruments financiers ou accords à dénouement monétaire : le règlement de l'AMF apporte des précisions, FR Comptable n° 11 de novembre 2012, § 8.
18.	Rapport de l'AMF sur le gouvernement d'entreprise et la rémunération des dirigeants : L'AMF formule de nouvelles recommandations, FR Comptable n° 11 de novembre 2012, § 9.
19.	Plan d'options de souscription ou d'achat d'actions : Un nouveau rapport spécial peut devoir être établi par le CAC, FR Comptable n° 11 de novembre 2012, § 10.
20.	Nations-Unies : 8 ^{ème} session du Comité d'experts sur la coopération internationale en matière fiscale, par Caroline Silberztein, RDF n° 45 du 8 novembre 2012, § 417.
21.	Adoption de la 1 ^{ère} partie du PLF 2013 par l'Assemblée nationale, RDF n° 45 du 8 novembre 2012, § 441.
22.	Modalités de paiement de la première échéance de la contribution de 3 % au titre des montants distribués (DGFIP, Communiqué du 22 oct. 2012), RDF n° 45 du 8 novembre 2012, § 442. Document à télécharger...
23.	Le risque manifestement excessif : immixtion rampante dans la gestion de l'entreprise ou simple garde-fou ?, par Yves Rutschmann et Julien Gayral, RDF n° 45 du 8 novembre 2012, § 500.
24.	La gouvernance fiscale confrontée à la délocalisation de la fonction comptable, par Béatrice Lunghi, Louis-Emmanuel Ruggiu et François Garcia, RDF n° 45 du 8 novembre 2012, § 501.
25.	La déductibilité des charges financières aux Pays-Bas, par Imme Kam et Taco Mooren, RDF n° 45 du 8 novembre 2012, § 502.
26.	L'académicien et le brigand : réflexions autour du concept d'amoralisme du droit fiscal, par Emilie Bokdam-Tognetti, RJF n° 11 de novembre 2011, pp. 883-888.
27.	Fiscalité directe du bail à construction : l'assiette et le régime dissociés, par Vincent Dumont, BF n° 11 de novembre 2012, pp. 827-834.
28.	Trusts (décret 2012-1050 du 14/09/2012), BF n° 11 de novembre 2012, § 1128.
29.	Le Conseil constitutionnel et l'ISF, par Olivier Fouquet, BIM n° 11 de novembre 2012, pp. 325-326.

30.	Projet de loi de finances pour 2013 : Texte du projet, BIM n° 11 de novembre 2012, § 170.
31.	Réduction d'IR pour souscription au capital de PME, version 2012, RF FH 3470 du 8 novembre 2012, § 1.
32.	La mise à disposition de moyens de fonctionnement peut-elle être exonérée de TVA ? (CE 10/10/12, n° 345595), RF FH 3470 du 8 novembre 2012, § 2.
33.	Régularisations spontanées d'omissions déclaratives : un outil à ne pas négliger, par Jennifer Pilot, RF FH 3470 du 8 novembre 2012, § 3.
34.	Fusion de fondations : traitement des apports, RF Comptable n° 399 de novembre 2012, pp. 4-5.
35.	Les projets phares de l'IASB : où en est-on ?, RF Comptable n° 399 de novembre 2012, pp. 9-11.
36.	Zoom sur le projet de loi de finances 2013, RF Comptable n° 399 de novembre 2012, pp. 12-14.
37.	Associations : Gouvernance, SI et transfert d'agrément, par Denis Lesprit, RF Comptable n° 399 de novembre 2012, pp. 29-61.
38.	Respect des règles de gouvernement d'entreprise dans les sociétés "cotées", BRDA n° 20 du 31 octobre 2012, § 28.
39.	La fin du pragmatisme du droit fiscal ?, par Pierre-Ange Anjuère, Les Nouvelles fiscales n° 1100 du 15 novembre 2012, p. 3.
40.	L'administration fiscale française, nouveau bénéficiaire des trusts de droit anglo-saxon, par Mathieu Le Tacon et Marie Chossegros, Les Nouvelles fiscales n° 1100 du 15 novembre 2012, pp. 4-8.
41.	Cession de titres de PME par le dirigeant partant à la retraite : seuils sociaux déterminés sur la base des comptes consolidés, Les Nouvelles fiscales n° 1100 du 15 novembre 2012, pp. 13-15.
42.	Exit tax : disposition espagnole contraire aux principes de libre circulation, Les Nouvelles fiscales n° 1100 du 15 novembre 2012, pp. 15-16.
43.	Perquisition fiscale et vérification de comptabilité : restitution des documents saisis après le début du contrôle (CE 22 octobre 2012, n° 326806, SARL Phuong Hoang, en jurisprudence), Les Nouvelles fiscales n° 1100 du 15 novembre 2012, pp. 17-18.
44.	Prix de transfert : état de la législation française applicable et perspectives, par Philippe Drouillot, Les Nouvelles fiscales n° 1100 du 15 novembre 2012, pp. 24-27.
45.	L'Angleterre s'engage dans la mise en application de FATCA, par Xavier Frelat, Andrew Lim et Andrew Papandreadis, Revue banque n° 753 de novembre 2012, pp. 92-93.
46.	Que devient IAS 17 ? IASB fait de nouvelles propositions, par Chantal Charreron et Michèle Formagne, Revue

	banque n° 753 de novembre 2012, pp. 94-97.
47.	Dividendes transitant par des OPCVM non résidents : La justification pro domo de notre retenue à la source de droit interne, par Jean-Jacques Cappelaere, Revue banque n° 753 de novembre 2012, pp. 98-100.
48.	Fisc : les multinationales dans le collimateur, par C. Crouzel et M. Cherki, Le Figaro.fr du 13 novembre 2012.
49.	Hollande : une TVA restauration à 10 %, Le Figaro.fr du 13 novembre 2012.
50.	Crédit d'impôt pour la compétitivité : le Medef et la gauche s'opposent sur les contreparties, par M. Bellan, Les Echos du 13 novembre 2012.
51.	Bercy et les entrepreneurs enterrent la hache de guerre, Les Echos.fr du 12 novembre 2012.
52.	Le nouvel arsenal anti-abus du fisc, par E. Conesa, Les Echos du 12 novembre 2012.
53.	L'"exit tax" des entreprises bientôt applicable pour endiguer les délocalisations fiscales, par E. Conesa, Les Echos du 9 novembre 2012.
54.	La taxe sur les plus-values des exilés fiscaux va devoir être actualisée, par E. Conesa, Les Echos du 9 novembre 2012.
55.	Assurance-vie : un fichier centralisé des contrats pour lutter contre l'évasion fiscale, par S. Sollier, La Tribune du 13 novembre 2012.
56.	Bercy présente des mesures fiscales dites "de gauche", par I. Best, La Tribune.fr du 12 novembre 2012.
57.	Les 5 propositions du Livre blanc pour favoriser l'actionariat individuel, par S. Sollier, La Tribune du 12 novembre 2012.
58.	Crédit d'impôt pour la compétitivité : dernier rempart contre la chute des investissements, par V. Champain, La Tribune du 9 novembre 2012.

Jurisprudence

59.	Conclusions du rapporteur public, V. Daumas, relatives à l'arrêt du CE du 30 mai 2012, n° 340485, min. c. Sté Tipiak : Des dépenses de conception d'emballages peuvent-elles être des éléments constitutifs d'une marque ?, BDCF n° 8-9 d'août/septembre 2012, § 95.
60.	Conclusions du rapporteur public, Mme D. Hedary, relatives à l'arrêt du CE du 16 mai 2012, n° 325370, Sté GDF Suez Energie Services : L'apport de 51 % des droits détenus dans un GIE peut-il bénéficier du régime de faveur (article 210 B) ?, BDCF n° 8-9 d'août/septembre 2012, § 99.
61.	Conclusions du rapporteur public, Mme N. Escaut, relatives à l'arrêt du CE du 4 juin 2012, n° 345183, Nauges : Dans quelles mesures l'administration peut-elle contrôler une EURL dissoute sans liquidation ?, BDCF n° 8-9

	d'août/septembre 2012, § 102.
62.	Conclusions du rapporteur public, V. Daumas, relatives à l'arrêt du CE du 30 mai 2012, n° 345418, min. c/ SAS Aficom : L'administration est-elle obligée de communiquer au contribuable les renseignements utilisés pour établir l'impôt qu'elle a recueillis sur un serveur de données librement accessible au public ?, BDCF n° 8-9 d'août/septembre 2012, § 103.
63.	Conclusions du rapporteur public, Mme E. Cortot-Boucher, relatives aux arrêts du CE du 4 mai 2012, n° 338502, min. c/ Cerf, n° 338503, min. c/ Levy-Cerf et n° 338501, min. c/ Hamet : Un montage qui, pour permettre la sortie d'un groupe d'actionnaires, interpose une société de désinvestissement est-il constitutif d'un abus de droit ?, BDCF n° 8-9 d'août/septembre 2012, § 104.
64.	Conclusions du rapporteur public, P. Collin, relative à l'arrêt du CE du 10 mai 2012, n° 329693, Dupuis Bardinal : Abus de droit - Quelle est la date du fait générateur de l'imposition en cas d'apport-cession ?, BDCF n° 8-9 d'août/septembre 2012, § 105.
65.	Conclusions du rapporteur public, V. Daumas, relatives à l'arrêt du CE, QPC du 23 mai 2012, n° 357796, Lherbeil : L'amende de 50 % pour méconnaissance des ses obligations déclaratives par un tiers déclarant est-elle conforme à la Constitution ?, BDCF n° 8-9 d'août/septembre 2012, § 106.
66.	Arrêt de la CJUE du 8 novembre 2012, aff. C-299/11, Staatssecretaris van Financiën contre Gemeente Vlaardingen : Fiscalité - TVA - Opérations imposables - Affectation aux besoins de l'entreprise de biens obtenus 'dans le cadre de l'entreprise' - Assimilation à une livraison effectuée à titre onéreux - Terrains appartenant à l'assujetti et transformés par un tiers, Site de la CJUE. Document à télécharger...
67.	Arrêt de la CJUE du 8 novembre 2011, aff. C-165/11, Daňové riaditeľstvo Slovenskej republiky contre Profitube spol. s r.o. : Sixième directive TVA - Applicabilité - Code des douanes communautaire - Marchandises en provenance d'un pays tiers et placées sous le régime de l'entrepôt douanier sur le territoire d'un État membre - Transformation des marchandises sous le régime du perfectionnement actif sous la forme du système de la suspension - Vente des marchandises et placement de nouveau sous le régime de l'entrepôt douanier - Maintien dans le même entrepôt douanier pendant l'ensemble des opérations - Livraison de biens effectuée à titre onéreux sur le territoire national - Fait générateur de la TVA, Site de la CJUE. Document à télécharger...
68.	Arrêt de la CJUE du 8 novembre 2012, aff. C-511/10, Finanzamt Hildesheim contre BLC Baumarkt GmbH & Co. KG : Sixième directive TVA - Article 17, paragraphe 5, troisième alinéa - Droit à déduction de la taxe payée en amont - Biens et services utilisés à la fois pour des opérations imposables et pour des opérations exonérées - Location d'un immeuble à des fins commerciales et d'habitation - Critère de calcul du prorata de déduction de la TVA, Site de la CJUE. Document à télécharger...
69.	Arrêt de la CJUE du 8 novembre 2012, aff. C-342/10, Commission européenne contre République de Finlande : Manquement d'État - Libre circulation des capitaux - Article 63 TFUE - Accord EEE - Article 40 - Imposition des dividendes payés aux fonds de pension non-résidents, Site de la CJUE. Document à télécharger...
70.	Arrêt de la CJUE du 13 novembre 2012, aff. C-35/11, Test Claimants in the FII Group Litigation contre Commissioners of Inland Revenue, The Commissioners for Her Majesty's Revenue & Customs : Articles 49 TFUE et 63 TFUE - Distribution de dividendes - Impôt sur les sociétés - Affaire C-446/04 - Test Claimants in the FII Group Litigation - Interprétation de l'arrêt - Prévention de la double imposition économique - Équivalence des méthodes d'exonération et d'imputation - Notions de 'taux d'imposition' et de 'niveaux d'imposition différents' - Dividendes provenant de pays tiers, Site de la CJUE. Document à télécharger... Communiqué de presse à télécharger...

71.	Arrêt de la CAA de Versailles du 16 juillet 2012, n° 10VE02621 ; Le régime mère-fille est inapplicable aux titres détenus via un partnership, FR n° 42 du 9 novembre 2012, § 6 et Site Lexbase.
72.	Arrêt du CE du 22 octobre 2012, n° 325466, M. et Mme Candelon : Exonération d'indemnités de rupture de contrat de travail perçues par des mandataires sociaux, RDF n° 45 du 8 novembre 2012, § 426 et site Légifrance. Document à télécharger...
73.	Arrêt du CE du 22 octobre 2012, n° 327794, SA Delaunay et fils : La non-imputation d'amortissements réputés différés constitue une décision de gestion opposable au contribuable, RDF n° 45 du 8 novembre 2012, § 427 et site Légifrance. Document à télécharger...
74.	Arrêt du CE du 29 octobre 2012, n° 337253, Sté Crédit Agricole SA : Légalité de la doctrine administrative excluant l'imputation d'un crédit d'impôt étranger sur l'IS calculé au taux réduit (oui), RDF n° 45 du 8 novembre 2012, § 434 et site Légifrance. Document à télécharger...
75.	Arrêt du CE du 29 octobre 2012, n° 352209, min. c/ SA Kermadec : La retenue à la source sur les dividendes versés à des non-résidents est conforme à la liberté de circulation des capitaux, RDF n° 45 du 8 novembre 2012, § 435 et site Lexbase.
76.	Arrêt du CE du 29 octobre 2012, n° 346641, M. Kessler : Convention franco-suisse – Obligation du juge d'examiner chacun des critères successifs du § 2 de l'article 4 de la convention pour déterminer le domicile fiscal, RDF n° 45 du 8 novembre 2012, § 436 et site Légifrance. Document à télécharger...
77.	Arrêt du CE du 22 octobre 2012, n° 326806, SARL Phuong Hoang : Vérification de comptabilité et obligation de restitution des documents saisis dans le cadre d'une visite domiciliaire, RDF n° 45 du 8 novembre 2012, § 437 et site Légifrance. Document à télécharger...
78.	Arrêt du CE du 20 juin 2012, n° 341362, Mme Barral : Cession de bons de souscription autonomes (BSA) – Prix d'acquisition à retenir pour le calcul de la plus-value (CGI, art. 150-0 D) – Prix d'acquisition effectif et non prix d'acquisition réputé nul, RDF n° 45 du 8 novembre 2012, § 503.
79.	Arrêts du CE du 10 mai 2012, n° 328263, min. c/ SARL Cabinet Lionel Triquet et n° 328302, SARL Cabinet Lionel Triquet : BIC – Perte d'un élément d'actif incorporel représentatif d'une certaine clientèle – La constatation d'une moins-value est subordonnée au caractère dissociable des autres éléments représentatifs de la clientèle attachée au fonds, RDF n° 45 du 8 novembre 2012, § 504.
80.	Arrêt de la CAA de Versailles du 10 mai 2012, n° 09VE02775, M. Sierra, conclusions de L. Dioux-Moebs et note de Ch. De la Mardière : Liberté d'établissement – Conformité de l'article 155 A du CGI au droit de l'Union européenne (oui), RDF n° 45 du 8 novembre 2012, § 507.
81.	Arrêt du CE 22 février 2012 n° 315156, 10 ^e s.-s., Sté Générale Textile Balsan : actif immobilisé - plus-values et moins-values de cession - 1 ^o champ d'application - apport à une société d'un bien constituant un élément de l'actif immobilisé de l'entreprise : oui - 2 ^o montant de la plus-value - différence entre la valeur réelle des titres reçus en contrepartie de l'apport et la valeur active nette du bien apporté inscrite au bilan de clôture de l'exercice précédant l'apport - 3 ^o renonciation à la réalisation de la plus-value - libéralité : oui - possibilité pour l'administration de prendre en compte pour le calcul de la plus-value réalisée la valeur réelle du bien apporté : oui, RJF n° 11 de novembre 2012, § 984.
82.	Avis CE 13 juillet 2012 n° 358931, 8 ^e et 3 ^e s.-s., SAS Ondupack : actif immobilisé - plus-values et moins-values

	de cession - exonération en fonction de la valeur des éléments cédés (CGI art. 238 quindecies) - cession d'une branche complète d'activité - notion de branche complète d'activité - triple condition : branche susceptible de faire l'objet d'une exploitation autonome chez le cédant comme chez le cessionnaire, transfert complet des éléments essentiels de l'activité, disposition durable de ces éléments par le cessionnaire - transfert du personnel affecté à la branche - 1° transfert effectif du seul personnel nécessaire à la poursuite de l'exploitation autonome - 2° en cas de refus par certains personnels d'être transférés : appréciation au cas par cas du caractère indispensable de leur transfert, RJF n° 11 de novembre 2012, § 986 et BF n° 11 de novembre 2012, § 971.
83.	Arrêt de la CAA Bordeaux 24 janvier 2012 n° 10BX02695, 5 ^e ch., min. c/ Deslus : TVA - champ d'application - opérations taxables - critère d'imposition - prestations de services à titre onéreux - lien direct - résiliation d'un contrat d'agent commercial - indemnité compensatrice prévue par l'article L134-12 du Code de commerce - absence de lien direct, RJF n° 11 d enovembre 2012, § 993.
84.	Arrêt du CE 13 juillet 2012 n° 345204, 8 ^e et 3 ^e s.-s., min. c/ SA Entreprises Franque : TVA - déduction de la taxe payée aux fournisseurs - conditions du droit à déduction - biens et services acquis pour une opération taxable - 1° cession de titres par une société holding se livrant à une activité économique - dépenses engagées à l'occasion de la cession - distribution entre les dépenses engagées à l'occasion de la cession et les dépenses inhérentes à la cession - 2° dépenses consistant dans des prestations d'intermédiation et de conseil effectuées à l'occasion de la cession de titres détenus par une holding mixte dans ses filiales - dépenses exposées en vue de préparer la cession - cession réalisée - dépenses réputées faire partie des frais généraux et déductibilité de la TVA les ayant grevées sauf si l'administration établit, en l'absence de justifications contraires, l'incorporation de ces dépenses au prix de cession des titres - 3° dépenses d'honoraires d'avocat versés à l'occasion d'un accord transactionnel conduisant la holding à verser une indemnité à raison de la garantie de passif qu'elle avait consentie au cessionnaire de titres dans ses filiales - prestations se rattachant à l'opération de cession des titres - déductibilité de la TVA grevant ces dépenses : non, RJF n° 11 de novembre 2012, § 1004.
85.	Arrêts du CE 27 juillet 2012 n° 337656 et 337810, 9 ^e et 10 ^e s.-s., min. c/ Regazzacci et CE 27 juillet 2012 n° 329072, 9 ^e et 10 ^e s.-s., Sté Virtual Immo 2 : retenue à la source (CGI art. 119 bis, 2) - retenue sur les dividendes versés par des sociétés françaises à un non-britannique résidant en Angleterre (convention franco-britannique du 22-5-1968) - réduction conventionnelle de la retenue - condition : résidence du bénéficiaire effectif des dividendes au Royaume-Uni - qualité de résidence (art. 3 § 1) - assujettissement au Royaume-Uni à l'impôt en raison de son domicile, de sa résidence, de son siège de direction ou de tout autre critère de nature analogue - condition remplie : oui - application du régime dit de la « remittance basis » - régime exonérant définitivement de l'impôt sur le revenu britannique les revenus de source non britannique : non - régime permettant seulement à un non-britannique de ne pas être imposé au Royaume-Uni au titre de l'année de leur perception de ses revenus de source non britannique mais seulement au titre de l'année au cours de leur rapatriement ou de leur utilisation au Royaume-Uni : oui - conséquence - imposition selon la résidence au sens de l'art. 3 § 1 : oui - perte de la qualité de résident fiscal du Royaume-Uni : non , RJF n° 11 de novembre 2012, § 1012 et BF n° 11 de novembre 2012, § 1123.
86.	Jugement du TA Montreuil 15 mars 2012 n° 1007268, 1 ^e ch., Sté RBC Dexia Investor Services Bank France SA : notion de distribution - rémunérations et avantages occultes (CGI art. 111, c) - apport partiel d'actifs par une société mère à sa filiale à un prix délibérément minoré - preuve à la charge de l'administration : écart significatif et intention libérale - appréciation de l'écart significatif au regard de la valeur d'ensemble de l'apport - minoration représentant moins de 7 % de la valorisation globale : écart non significatif, RJF n° 11 d enovembre 2012, § 1014 et BF n° 11 de novembre 2012, § 984.
87.	Arrêt de la Cass. com. 26 juin 2012 n° 11-21.047 (n° 726 F-PB), Sté Finworldgest : principes généraux - visites domiciliaires (LPF art. L 16 B après loi du 4-8-2008) - contentieux - contestation de l'autorisation judiciaire - appel - 1° présomptions de fraude - critères d'appréciation - non : recherche de la caractérisation d'un établissement stable au sens des conventions internationales - 2° visite dans une étude notariale - atteintes au secret professionnel : contrôle de la régularité des opérations et non de l'autorisation, RJF n° 11 d enovembre

	2012, § 1030.
88.	Arrêt de la Cass. com. 26 juin 2012 n° 11-21.048 (n° 727 F-PB), Sté Finworldgest : principes généraux - visites domiciliaires (LPF art. L 16 B après loi du 4-8-2008) - contentieux - contestation de la régularité des opérations - saisies - 1° document couvert par le secret professionnel - projet de mémoire en défense établi par un avocat - nullité de la saisie du document : oui - nullité du procès-verbal relatant le déroulement des opérations : non - 2° envoi du procès-verbal et de l'inventaire dressés à l'issue des opérations de visite et saisies à l'auteur présumé de la fraude (art. L 16 B, V, al. 1) - non : cas où l'intéressé est présent ou représenté lors de la visite et reçoit les copies, RJF n° 11 de novembre 2012, § 1031 et BF n° 11 de novembre 2012, § 1111.
89.	Arrêt du CE (na) 13 juin 2012 n° 340292, 9° s.-s., Sté Génie Travaux Publics Négoce : principes généraux - visites domiciliaires (LPF art. L 16 B) - contentieux - loi du 4-8-2008 art. 164 - mesures transitoires - nouvelles voies de recours contre les ordonnances autorisant la visite domiciliaire (LPF art. L 16 B) ou contre les opérations de visite et de saisie antérieures à l'entrée en vigueur de l'article 164 de cette loi - article ayant pour objet à la suite de l'arrêt Ravon du 21-2-2008 de la CEDH de rendre l'article L 16 B conforme aux exigences de la convention - atteinte au droit à un procès équitable : non, RJF n° 11 de novembre 2012, § 1032.
90.	Arrêt du CE 27 juillet 2012 n° 327295, 10° et 9° s.-s., Berjot : redressement - abus de droit - LPF art. L 64 - 1° champ d'application - opération dont l'objet est de bénéficier d'un sursis d'imposition (CGI art. 150-0 B) : oui - 2° acte dont le but est exclusivement fiscal - apport de titres à une société soumise à l'IS suivi de leur cession à un tiers - contribuable ayant effectivement disposé des liquidités obtenues lors de la cession : oui - produit de la cession effectivement réinvesti dans une activité économique : non - 3° acte fictif : oui - donation-partage de titres avec réserve d'usufruit suivie de la cession immédiate de la totalité des droits à une société - réappropriation du produit de la cession par les donateurs : absence d'éléments permettant d'établir, eu égard aux conditions de paiement par cette société des droits attachés à la nue-propriété des titres, le versement aux enfants de la contre-valeur de la nue-propriété de ces titres, RJF n° 11 de novembre 2012, § 1042.
91.	Arrêt du CE 23 juillet 2012 n° 342017, 3° et 8° s.-s., Bazin-Faucon : redressement - abus de droit - LPF art. L 64 (rédaction antérieure à la LFR du 30-12-2008) - but exclusivement fiscal - absence de motif autre que celui d'éluider ou d'atténuer les charges fiscales que le contribuable s'il n'avait pas passé ces actes aurait normalement supportées - exonération des plus-values en cas de cession à titre onéreux d'une branche complète d'activité d'une valeur n'excédant pas 300 K € (CGI art. 238 quaterdecies dans sa rédaction antérieure à la LFR du 30-12-2004) - cession de la clientèle d'un cabinet d'expertise comptable à une SARL détenue en majorité par l'expert-comptable - choix entre la cession et l'apport - contribuable qui n'aurait supporté au titre de l'année en cause aucune charge fiscale au titre de l'imposition des plus-values, en l'absence d'opération de cession, RJF n° 11 de novembre 2012, § 1043 et BF n° 11 de novembre 2012, § 972.
92.	Jugement du TA Montreuil 15 mars 2012 n° 1009892, 1° ch., Sté Ingram Micro : redressement - abus de droit - LPF art. L 64 (rédaction antérieure à la LFR du 30-12-2008) - notion - but exclusivement fiscal - émission d'obligations remboursables en actions réalisée concomitamment à une distribution de dividendes : oui car opération exclusivement réalisée pour déduire les intérêts afférents aux obligations, RJF n° 11 de novembre 2012, § 1044 et BF n° 11 de novembre 2012, § 973.
93.	Arrêt du CE 22 février 2012 n° 315156, 10° s.-s., Sté Générale Textile Balsan : actif immobilisé - plus-values et moins-values de cession - 1° champ d'application - apport à une société d'un bien constituant un élément de l'actif immobilisé de l'entreprise : oui - 2° montant de la plus-value - différence entre la valeur réelle des titres reçus en contrepartie de l'apport et la valeur active nette du bien apporté inscrite au bilan de clôture de l'exercice précédant l'apport - 3° renonciation à la réalisation de la plus-value - libéralité : oui - possibilité pour l'administration de prendre en compte pour le calcul de la plus-value réalisée la valeur réelle du bien apporté : oui, RJF n° 11 de novembre 2012, § 984.
94.	Jugement du TA Lyon 14 février 2012 n° 1002050, 6° ch., SCI Immo PL 100 : TVA - champ d'application -

	opérations taxables - options - location de locaux nus à usage professionnel (CGI art. 260, 2°) - date de validité et des effets de l'option : date de souscription des engagements contractuels aux fins de location immédiate ou future, de ces locaux, même si leur construction n'a pas encore débuté, RJF n° 11 de novembre 2012, § 994.
95.	Arrêt du CE 10 juillet 2012 n° 345595, 9 ^e et 10 ^e s.-s., Médéric Prévoyance : TVA - exonérations - groupement de moyens (CGI art. 261 B) - conditions - condition tenant à l'existence d'un groupement - groupement réunissant nécessairement au moins deux personnes exonérées ou non assujetties qui en sont adhérentes et utilisent en commun moyens humains et matériels - mise à disposition facturée à prix coûtant de moyens par une personne au profit d'une autre : non, RJF n° 11 de novembre 2012, § 1001.
96.	Arrêt de la CAA Paris 12 avril 2012 n° 11PA03416, 9 ^e ch. : droit de l'Union européenne - impôts directs - directive fusions du 23-7-1990 - absence d'imposition des plus-values résultant d'un échange d'actions (art. 8) - échange de titres entre une société française et une société luxembourgeoise - législation française imposant les plus-values d'échanges au titre de l'année de leur réalisation avec possibilité d'option pour un report d'imposition (CGI ancien art. 92 B, abrogé par l'article 94 de la loi 99-1172 du 30-12-1999, 244 bis B et 164 B) - incompatibilité, RJF n° 11 de novembre 2012, § 1095.
97.	Arrêt du CE (na) 21 mai 2012 n° 350546, 9 ^e s.-s., SA Lorans : preuve - charge de la preuve - charge indépendante de la procédure - charge incombant au contribuable - justification par l'entreprise imposable en France des avantages consentis par l'obtention de contreparties favorables à sa propre exploitation (CGI art. 57) - avis de la commission départementale : sans incidence, RJF n° 11 de novembre 2012, § 1049 et BF n° 11 de novembre 2012, § 1110.
98.	Arrêt de la CAA Versailles 10 avril 2012 n° 10VE03871, 3 ^e ch. : convention franco-belge (10-3-1964) - produit de rachat d'un contrat d'assurance-vie souscrit en France par un résident belge - imposition en France : oui, RJF n° 11 de novembre 2012, § 1059 et BF n° 11 de novembre 2012, § 1122.
99.	Arrêt de la CJUE 5 juillet 2012 aff. 259/11, 6 ^e ch., DTZ Zadelhoff vof c/ Staatssecretaris van Financiën : droit de l'Union européenne - taxe sur la valeur ajoutée - exonérations - opérations portant sur les actions, les parts de sociétés ou d'association, les obligations et les autres titres (6 ^e dir. art. 13, B, d, point 5) - exception prévue pour les droits ou titres visés à l'article 5 § 3 : applicable seulement si l'Etat membre intéressé a fait usage de la possibilité prévue par cet article de considérer comme des biens corporels les droits ou titres qu'il vise, RJF n° 11 de novembre 2012, § 1094 et BF n° 11 de novembre 2012, § 983.
100.	Arrêt de la CAA Paris 12 avril 2012 n° 11PA03416, 9 ^e ch. : droit de l'Union européenne - impôts directs - directive fusions du 23-7-1990 - absence d'imposition des plus-values résultant d'un échange d'actions (art. 8) - échange de titres entre une société française et une société luxembourgeoise - législation française imposant les plus-values d'échanges au titre de l'année de leur réalisation avec possibilité d'option pour un report d'imposition (CGI ancien art. 92 B, abrogé par l'article 94 de la loi 99-1172 du 30-12-1999, 244 bis B et 164 B) - incompatibilité, RJF n° 11 de novembre 2012, § 1095 et BF n° 11 de novembre 2012, § 989.

Législation française

101.	Décret n° 2012-1254 du 13 novembre 2012 relatif aux formalités déclaratives des sociétés membres des groupes fiscaux régis par les articles 223 A à 223 U du code général des impôts, JORF du 15 novembre 2012. Document à télécharger...
------	--

Fiscalité internationale et communautaire

102.	First OECD Global Forum on VAT confirms the need for an international standard on the VAT-treatment of international trade, Communiqué de presse de l'OCDE du 12 novembre 2012, Site de l'OCDE. Document à télécharger...
------	---

Actualités BOFIP-Impôts

103.	<p>12/11/2012 : Commentaires modifiés sans nouveauté doctrinale. Document à télécharger...</p> <p>Documents modifiés :</p> <p>BIC-CHAMP-80 -10-10-20 : BIC - Champ d'application et territorialité - Exonérations – Entreprises ou activités implantées dans certaines zones du territoire - Entreprises nouvelles - Caractère nouveau de l'activité et conditions de détention du capital</p> <p>BIC-CHG-20-10-10 : BIC - Frais et charges - Distinction entre éléments d'actif et charges - Définition des actifs immobilisés - Définitions comptable et fiscale</p> <p>BIC-CHG-20-10-20 : BIC - Distinction entre éléments d'actif et charges - Définition des actifs immobilisés - Application à diverses acquisitions d'immobilisations ou d'éléments de l'actif circulant</p>
------	---